

# LA COURONNE DE MARIE



« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit  
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

## Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle  
68100 MULHOUSE  
☎ : 03 89 44 66 93  
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

## Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère  
68000 COLMAR

## Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur  
90300 CRAVANCHE

## Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

## Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

## Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

## Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Chers Fidèles,

Les dernières paroles du Christ avant son Ascension sont le fondement du droit public de l'Église, et de la certitude de son assistance et de sa présence :

« Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez tous les peuples, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. » L'Église a donc un droit public, fondé sur sa mission divine. Elle représente et continue Jésus-Christ.

« Et voici que je serai avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ». Le Christ après son Ascension dirige et assiste son Eglise, mais il est particulièrement présent, bien qu'invisible, dans le Sacrement de l'Eucharistie.



Fête-Dieu à Geispolsheim

Or non seulement Jésus, comme Dieu est le principe de la souveraineté et de l'autorité de la société civile, et est aussi sa finalité. Mais encore, même comme homme Il mérite dès ici-bas hommages et soumission. C'est toute notre foi.

Au contraire, les sociétés civiles contemporaines mettent au principe de leurs constitutions la laïcité, c'est-à-dire l'ignorance voulue de toute religion dans la vie publique. Elles érigent ainsi la raison humaine comme seul fondement et seul juge des lois et de l'autorité. Comme l'énonce l'article 3 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation (c'est-à-dire dans la multitude). Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. ». Jésus-Christ est donc bien ainsi exclu de la « chose publique ». En latin « Res publica », république.

Comprenons alors l'enjeu concret et social, des processions publiques en l'honneur du Saint-Sacrement. Pendant des siècles, c'était bien une évidence. L'exemple historique du « Grand Sacre » d'Angers le montre. Non seulement y participait toute l'Église locale : clergé, religieux, confréries, et toutes les paroisses... mais aussi tous les corps de la société civile : juristes, médecins, universités, collèges, commerçants, corporations de mé-

## SOMMAIRE

Le Mot du Prieur p. 1-2

La Fête-Dieu à Ars p. 2-3 et 6

Calendrier p. 4-5

Des nouvelles du chantier de Colmar p. 7

Annonces p. 8

tiers, ainsi que toutes les autorités. Les rues comme les maisons étaient décorées et pavoisées, comme cela se faisait au passage d'un roi. Et quel roi ! Voyez les processions encore récentes en Alsace, et lisez ici les processions à Ars du temps du Saint Curé.

Plus qu'un discours, la Fête-Dieu est donc l'occasion de montrer en pratique, d'une part les droits du Christ sur tous les hommes et sur la société, et d'autre part, sa présence invisible pour proposer ses plus grands bienfaits aux hommes.

Bien que nous ne soyons pas capables de redonner à ces processions du St Sacrement le caractère grandiose que seul le concours de toutes les parties d'une société chrétienne peut donner, notre foi et notre amour de Jésus-Christ hostie ne nous invitent-ils pas à profiter des libertés civiles que nous avons encore pour lui témoigner publiquement cette adoration et cette soumission? C'est ce que nous ferons soit à l'Oratoire St Joseph de Colmar, soit à la Chapelle Marie-Reine de Mulhouse, le dimanche 19 juin prochain.

Et ne croyons pas que, le 12 juin, le dimanche qui précèdera cette grande fête, la kermesse du prieuré soit étrangère à ce que nous venons de lire. Pour nous disposer à ce que le Christ réveille notre zèle pour restaurer son règne, n'est-il pas normal que, après deux années d'absence, nous ravivions tout ce qui entretient l'unité des cœurs des fidèles de nos trois chapelles : Colmar, Cravanche, et Mulhouse, à l'occasion de la kermesse à Mulhouse le 12 juin prochain. En Anjou, la kermesse s'appelle « Fête Inter-Chapelles ». Voilà une dénomination qui pourrait aussi nous convenir parfaitement. Avec cette précision que ce sera comme auparavant l'association de l'École Notre-Dame de la Sainte Espérance qui organisera et bénéficiera de cette kermesse. Ces bénéfices seront destinés d'une part à maintenir les réserves en vue de redémarrer l'école lorsque la Providence le voudra, et d'autre part à favoriser la scolarité des enfants de nos chapelles dans nos écoles catholiques.

Ainsi nous ne nous contenterons pas de croire, et de professer que la Sainte Eucharistie est le sacrement de l'union dans la charité, gage et prémices de celle du Ciel, et inspiratrice de la vraie civilisation ici-bas, mais nous le manifesterons en pratique et en vérité.

Abbé Jean-Luc Radier +

## La Fête-Dieu à Ars

Abbé Hervé Gresland



**P**our nous aider à bien célébrer dans nos cœurs la prochaine Fête-Dieu, voici, d'après le livre de Mgr Trochu, Le curé d'Ars, le récit de cette fête telle qu'elle se passait à Ars au temps du saint curé. Les passages entre guillemets sont des citations de témoins de l'époque, en particulier au procès de béatification.



Le renom des Fête-Dieu d'Ars s'étendit rapidement. Dès 1819, un an après son arrivée dans la paroisse, M. Vianney déployait déjà en la circonstance « toute la pompe possible ».

Dans le village, la Fête-Dieu était bien la fête des fêtes. C'était vraiment un spectacle unique ; ailleurs on a pu déployer plus de magnificence ; nulle part on ne manifesta plus de foi et plus d'amour. Cette solennité ravissait le Curé d'Ars et lui communiquait l'expansion, l'allégresse naïve d'un enfant. « Déjà, rien qu'à la manière dont il l'annonçait, on sentait qu'elle lui était spécialement chère. » Il paraît que ce jour-là c'était un plaisir de le voir. Le confessionnal pour une fois chômait quelques heures. Le saint respirait, se

dilatait, prenait ses vacances !

Il passait par la cure où l'on habillait les choristes. Il trouvait qu'il n'y en avait jamais assez. « Une fois, racontait le père Lardet, (j'avais dans ce temps-là douze ou treize ans), j'attendais dans sa cour avec les autres enfants de chœur. M. le Curé arrive. "O mes enfants, nous dit-il en allant et venant parmi nous, si vous aviez l'âme aussi blanche que vos surplis !" Et il souriait. » « Il engageait aussi les jeunes filles à se mettre en blanc, écrit Catherine Lassagne, et celles de sa Providence [l'école de filles fondée par le curé] n'étaient pas les dernières ! »

Il demandait qu'on élevât le plus de repositoires possible, afin de multiplier les bénédictions dans la paroisse. Le cœur en liesse, débordant, il circulait à travers les rues, descendait jusqu'au château, encourageant les travailleurs, mettant lui-même la main à la besogne, et, avant la procession, il trouvait encore le temps de retourner à l'église, où des pèlerins l'atten-

daient toujours, pour y confesser quelques personnes.

La cérémonie se déroulait au milieu d'une affluence énorme ; car dans Ars la Fête-Dieu se solennisait à la date liturgique, c'est-à-dire le jeudi d'après la Trinité ; les gens des paroisses voisines pouvaient donc assister à la procession. Ils n'y manquaient point. M. Vianney ne tolérait pas que des curieux fissent la haie le long du parcours, il fallait qu'on entrât dans le cortège !

Le Curé d'Ars, qui d'habitude recherchait la toute dernière place parmi ses confrères, ne céda à personne ce jour-là l'honneur de porter le Saint-Sacrement. Sous le dais offert par le vicomte d'Ars, il s'avancait, revêtu de ses ornements somptueux, avec une majesté impressionnante. Les yeux fixés sur l'hostie, il priait, il pleurait. Une sorte de saisissement retenait toute réflexion sur les lèvres de la foule. A la suite du dais s'écoulait le fleuve humain d'où ne montaient que des chants ou des murmures de prières. C'était vraiment la *Fête de Dieu* !

Un témoin de cette splendide manifestation populaire nous en a laissé une narration, dans le style romantique de l'époque.

« C'était, je m'en souviens, en 1847, par une belle après-dînée du mois de juin... J'étais venu à travers champs, cherchant la solitude, et sans m'en apercevoir je rencontrais la vallée d'Ars. M'étant assis sur un tertre au bord des prairies qui s'étendaient à mes pieds, je restai plongé dans une rêverie profonde.

Voici que tout à coup un bruit d'artillerie de fête éclate avec fracas au nord de la vallée ; une triple décharge y répond du midi [M. le comte des Garets, maire d'Ars, faisait tirer des boîtes de poudre pendant la procession]. A ce signal, les cloches du village entrent en branle redoublé, et mes yeux attirés vers

Ars voient de loin une foule considérable qui s'agite autour de l'église, trop petite pour la contenir ; j'aperçois aussi comme des drapeaux qui s'agitent au sommet du château voisin, puis d'autres au clocher.

C'était, je le compris enfin, la Fête-Dieu, la solennité depuis vingt ans célèbre dans nos contrées. Je descendis dans la vallée, me dirigeant vers les voix qui vibraient en chœur. Quelle pompe s'offrit à mes yeux surpris ! Une procession immense, composée de pèlerins de tous pays, s'avancait sous des bannières différentes et gagnait la campagne...

De minute en minute, l'artillerie de la place retentissait par un coup solennel, auquel répondait de l'autre côté de la vallée une détonation partie du château. La procession marche ; le dais en drap d'or, l'ostensoir de vermeil, les chapes en brocart ; le vieillard, le vénéré curé de ce lieu s'avance portant le Dieu de tous. Sur les confins du territoire de la commune et des terres du château, un gracieux reposoir a été dressé. Le dais bien-

tôt s'arrête. Deux mille personnes, à genoux sur la terre, courbent le front jusqu'au sol, et le prêtre, d'une main qui tremble, élève lentement l'ostensoir...

La foule s'est redressée. De nouvelles décharges ont répondu au nouvel *alleluia* ; mais nous avons mis les pieds sur le territoire du châtelain, et soudain la cloche retentit sous des coups précipités. C'est comme l'incendie de la joie qu'elle sonne.

Un pont doit être traversé ; il est orné de bannières, de flammes aux couleurs ardentes ; chaque arbre semble porter un bouquet à sa ceinture... Enfin voici la barrière de fer du château, enlacée de lis naturels, et son avenue de sable. Les grains en sont moins nombreux que les feuilles de roses qu'une main pieuse y a répandues. Le pied du vieux donjon est décoré de tapisseries. La procession se répand dans le parc ; elle revient en serpentant sur elle-



*Procession de la Fête-Dieu, image d'Épinal*

# Juin 2022

**PRIEURE MARIE-REINE**  
195, rue de Bâle  
F-68100 MULHOUSE  
Tél : 03 89 44 66 93  
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA  
SAINTE-ESPERANCE**  
37, Rue Pasteur  
F-90300 CRAVANCHE

**ORATOIRE SAINT-JOSEPH**  
22, rue Ampère  
F-68000 COLMAR

**M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46**

**M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, 06 12 87 41 21**

## Récitation des litanies du Sacré-Cœur à la fin du chapelet quotidien

<b>Me 1<sup>er</sup></b>	Sainte Angèle Mérici, Vierge (III <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue 15h00 Catéchisme des enfants	Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les défunts de l'Oratoire
<b>Je 2</b>	De la férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 3</b>	De la férie (IV <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Saint Morand, Confesseur (III<sup>e</sup> cl.)</i> <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur et acte de réparation au Sacré-Cœur		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur 19h15 Heure-Sainte <b>M. l'abbé Radier</b>
<b>Sa 4</b>	Vigile de la Pentecôte (I <sup>e</sup> cl.) <b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b> <b>Jeûne et abstinence recommandés</b>	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé		17h30 Rosaire 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie pour les vocations sacerdotales et religieuses 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
<b>Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin – Pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Paris</b>				
<b>Di 5</b>	Dimanche de la Pentecôte (I <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe <b>M. l'abbé Radier</b>
<b>Lu 6</b>	Lundi de la Pentecôte (I <sup>e</sup> cl.)	<b>10h00 Messe chantée</b>		
<b>Ma 7</b>	Mardi de la Pentecôte (I <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Sainte Clotilde, Veuve (III<sup>e</sup> cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 8</b>	Des Quatre-Temps (I <sup>e</sup> cl.) <b>Jeûne et abstinence recommandés</b>	7h15 Messe lue 15h00 Catéchisme des enfants	Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 9</b>	Jeudi de la Pentecôte (I <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 10</b>	Des Quatre-Temps (I <sup>e</sup> cl.) <b>Abstinence, jeûne recommandé</b>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Sa 11</b>	Des Quatre-Temps (I <sup>e</sup> cl.) <b>Jeûne et abstinence recommandés</b>	7h15 Messe lue 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue <b>JTC : Préparation de la kermesse</b>
<b>Di 12</b>	1 <sup>er</sup> dimanche après la Pentecôte Fête de la Très Sainte Trinité (I <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions <b>Pas de Vêpres</b>	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Fête paroissiale des trois chapelles, repas et animations à Mulhouse (voir feuille d'inscription)</b>				
<b>Lu 13</b>	Saint Antoine de Padoue, Conf. et Doct. (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 14</b>	Saint Basile le Grand, Evêque et Docteur (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 15</b>	De la férie (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire des Saints Guy et ses compagnons, Martyrs	7h15 Messe lue 15h00 Catéchisme des enfants	Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue

<b>Je 16</b>	Fête du Très Saint Sacrement (I <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 17</b>	Saint Grégoire Barbarigo, Ev. et Conf. (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 18</b>	Saint Ephrem de Syrie, Diacre et Docteur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire des Saints Marc et Marcellien, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Di 19</b>	Solennité de la Fête-Dieu (II <sup>e</sup> cl.)	<b>9h30</b> Grand-Messe suivie de la procession du Saint-Sacrement <b>Apéritif offert à l'issue de la cérémonie</b> <b>Pas de Vêpres</b>	8h30 Messe lue	9h00 Chapelet <b>9h30</b> Grand-Messe suivie de la procession du Saint-Sacrement
<b>Lu 20</b>	De la férie (IV <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Saint Déodat, Ev. et Conf. (III<sup>e</sup> cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 21</b>	Saint Louis de Gonzague, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 22</b>	Saint Paulin de Nole, Evêque et Confesseur (III <sup>e</sup> cl.)	<b>Sortie des catéchismes</b> 16h00 Messe lue	Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	<b>Sortie des catéchismes</b> 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 23</b>	De la férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 24</b>	Fête du Sacré-Cœur de Jésus (I <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Sa 25</b>	Nativité de Saint Jean-Baptiste (I <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Di 26</b>	Solennité du Sacré-Cœur de Jésus (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement <b>Quête mensuelle pour le Prieuré</b>	<b>M. l'abbé Carlihan</b> 8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe <b>Quête pour les fleurs</b>	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe <b>Quête mensuelle pour le projet de façade</b> <b>M. l'abbé Radier</b>
<b>Lu 27</b>	De la férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 28</b>	Vigile des Saints Pierre et Paul, Apôtres (II <sup>e</sup> cl.)			
<b>Me 29</b>	Saints Pierre et Paul, Apôtres (I <sup>e</sup> cl.) <b>(Ordinations sacerdotales à Ecône à 9h00)</b>	7h15 Messe lue	<b>Pas de Messe</b>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 30</b>	Commemoration de Saint Paul, Apôtre (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 1<sup>er</sup></b>	Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur (I <sup>e</sup> cl.) <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue du Très Précieux Sang et acte de réparation au Sacré-Cœur		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue du Très Précieux Sang 19h15 Heure-Sainte
<b>Sa 2</b>	Visitation de la Très Sainte Vierge (II <sup>e</sup> cl.) Mémoire des Saints Processus et Martinien, Martyrs <b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b>	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue de la Visitation 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé		17h30 Rosaire 18h30 Messe lue de la Visitation 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
<b>Di 3</b>	Solennité des Saints Pierre et Paul, Apôtres (I <sup>e</sup> cl.) Mémoire du 4 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe



Paul Adolphe Kauffmann, Fête-Dieu à Geispolsheim

même jusqu'à la chapelle du château...

Un refrain puissant, sonore, s'élançait en un *crescendo* formidable. Il expira bientôt au tintement léger d'une clochette argentine, et M. le Curé d'Ars, de sa voix tremblante, bénit au loin son troupeau ! A peine ont résonné les dernières paroles du prêtre, qu'un *hosanna* soudain vient encore ébranler la chapelle ; il court le long de cette procession agenouillée autour du parc, et, se mêlant à un éclat général de l'artillerie pacifique, il roule d'écho en écho jusqu'aux profondeurs de la vallée. »

A lire ce récit enthousiaste, on pourrait croire que la Fête-Dieu au village d'Ars revêtait quelque peu un caractère guerrier. Mais que ces excellents paysans étaient donc heureux, les anciens surtout qui avaient connu les pauvres fêtes d'autrefois ! Plus qu'eux encore peut-être, leur curé était ravi d'entendre les « refrains puissants » de la multitude et « l'éclat général de l'artillerie ».

A la Fête-Dieu de 1859 – c'était quarante jours seulement avant sa mort –, trop fatigué, il ne put, à son grand regret, porter le Saint-Sacrement qu'à l'approche des reposoirs. Mais l'année précédente, il avait tenu pendant deux heures le lourd ostensor et, malgré ses soixante-douze ans sonnés, lorsqu'il gravissait les degrés de ces autels

champêtres, « il semblait avoir l'agilité d'un jeune homme ». D'autres fois, il est vrai, « il chancelait tantôt à droite tantôt à gauche ; et l'on tremblait qu'il ne tombât ». Mais seuls des étrangers pouvaient concevoir cette crainte ; ses paroissiens gardaient confiance, habitués qu'ils étaient à le voir tenir au milieu des plus écrasants labeurs. Lui-même, tout entier à un sublime cœur à cœur, ne ressentait aucune inquiétude. « Un jour de Fête-Dieu, a raconté le Frère Athanase, nous lui demandâmes lorsqu'il revint à la sacristie, trempé de sueur : Vous devez être bien fatigué, monsieur le Curé ? – Oh ! comment voulez-vous que je sois fatigué ? Celui que je portais me portait aussi ! »

## Congrès des Familles Châteauroux : 8, 9, 10 juillet 2022

Quel idéal pour  
nos jeunes ?



Tarifs réduits pour les  
inscriptions avant le 15 mai

Conférences - Témoignages - Ateliers - Convivialité  
Garderie pour les petits - Activités encadrées pour les jeunes



Renseignements et inscriptions : [www.m-c-familles.fr](http://www.m-c-familles.fr)  
Tél. : 01.75.50.84.86 - Email : [congres.familles@m-c-familles.fr](mailto:congres.familles@m-c-familles.fr)

## Des nouvelles des travaux de l'Oratoire Saint-Joseph



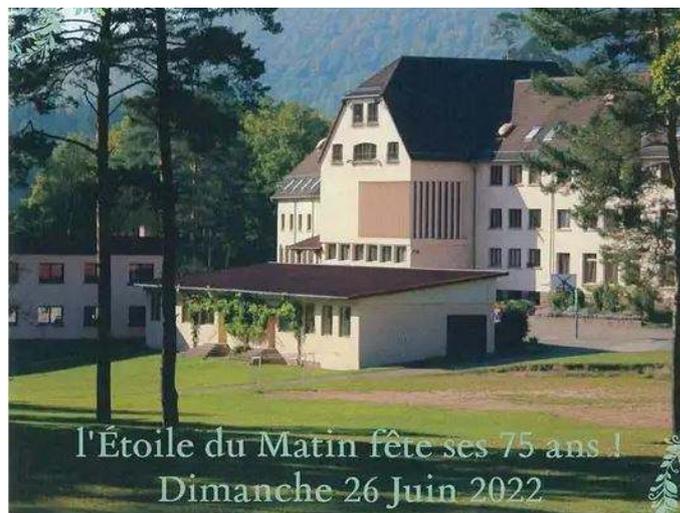
Les échafaudages ont enfin disparu !



Pose du plafond du rez-de-chaussée



Bas-relief du fronton, sculpté par M. Ledermann



L'Étoile du Matin fête ses 75 ans !  
Dimanche 26 Juin 2022

Venez partager cet anniversaire !

10h00 : messe pontificale  
12h30 : apéritif  
13h00 : déjeuner  
\*menu "prestige" à 15€ /adulte & 8€ /enfant jusqu'à 12 ans  
\*menu "champêtre" à 5€/personne  
14h : Kermesse  
(nombreux stands, jeux, animation, restauration...)



Inscrivez-vous:  
[anciens.etoile-du-matin.fr](http://anciens.etoile-du-matin.fr)



INSCRIPTIONS

SITE DE L'ETOILE DU MATIN

Renseignements : [edm75ans@protonmail.com](mailto:edm75ans@protonmail.com)

**ACTIVITÉS A PRÉVOIR***(mises à jour : en italique)***Catéchisme des enfants**

- **Mulhouse - Cravanche et Colmar**

Juin : 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 (sortie)

**Croisade Eucharistique**

- **Mulhouse - Colmar et Cravanche**

Mercredi 22 juin : sortie et engagements

**JTC à Colmar**

- Samedi 11 juin : préparation de la kermesse

**Quêtes spéciales**

- **Mulhouse**

26 juin : Prieuré

- **Colmar**

26 juin : Future façade

- **Cravanche**

26 juin : Fleurs

**Du samedi 4 au lundi 6 juin**

- Pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Paris

**Dimanche 12 juin**

- Kermesse au Prieuré

**Dimanche 19 juin**

- Mulhouse et Colmar, 9h30 : solennité de la Fête-Dieu, Grand-Messe et procession

**Mercredi 29 juin**

- Ecône, 9h00 : Ordinations sacerdotales

**INTENTIONS DU MOIS****Croisade eucharistique :**

- Pour les supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X

**Rosaire vivant :**

- Pour les vocations sacerdotales et religieuses

**HONORAIRES**

Messe : 18 €

Neuvaine : 180 €

Trentain : 720 €

**RETRAITES SPIRITUELLES****Saint Ignace Messieurs**

- 3-8 juin : Caussade
- 6-11 juin : Gastines
- 20-25 juin : Pointet
- 4-9 juillet : Gastines
- 11-16 juillet : Caussade
- 18-23 juillet : Pointet
- 1<sup>er</sup>-6 août : Gastines
- 8-13 août : Pointet
- 8-13 août : Caussade
- 8-13 août : Bitche
- 22-27 août : Enney
- 5-10 septembre : Bitche
- 19-24 septembre : Pointet
- 19-24 septembre : Caussade
- 3-8 octobre : Gastines
- 7-12 octobre : Caussade
- 17-22 octobre : Pointet
- 7-12 novembre : Gastines
- 7-12 novembre : Caussade
- 21-26 novembre : Pointet
- 5-10 décembre : Gastines
- 26-31 décembre : Pointet
- 26-31 décembre : Caussade
- 26-31 décembre : Enney

**Saint Ignace Dames**

- 6-11 juin : Pointet
- 6-11 juin : Enney
- 13-18 juin : Caussade
- 20-25 juin : Gastines
- 4-9 juillet : Pointet
- 18-23 juillet : Gastines
- 25-30 juillet : Caussade
- 1<sup>er</sup>-6 août : Pointet
- 1<sup>er</sup>-6 août : Bitche
- 8-13 août : Gastines
- 22-27 août : Caussade
- 5-10 septembre : Pointet
- 19-24 septembre : Gastines
- 17-22 octobre : Gastines
- 17-22 octobre : Caussade
- 7-12 novembre : Pointet
- 7-12 novembre : Enney
- 18-23 novembre : Bitche
- 21-26 novembre : Gastines
- 5-10 décembre : Pointet
- 12-17 décembre : Caussade

**Foyer**

- 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre : Enney

**Montfortaine (mixte)**

- 13-18 juin : Moulin du Pin
- 5-10 décembre : Moulin du Pin

**Vie chrétienne (mixte)**

- 25-30 juillet : Moulin du Pin

**Avec N.-D. de Fatima (mixte)**

- 8-13 août : Moulin du Pin

**A Jésus par Marie (mixte)**

- 3-8 octobre : Moulin du Pin

**Avec Mgr Lefebvre (mixte)**

- 14-19 novembre : Moulin du Pin

**CARNET PAROISSIAL****Ont contracté mariage devant l'Eglise**

- M. Nicolas Tempé et Mlle Cécile Schoepfer, le 14 mai à Wettolsheim
- M. Benoît Leuthner et Mlle Louise Weber, le 14 mai à l'Oratoire de Colmar

**A fait profession de Foi**

- Claire Gouillon, le 22 mai à Colmar.

**A reçu le Pain des Anges pour la première fois**

- Erine Kawka, le 22 mai à Mulhouse.

**Avis de décès**

- de Madame Antoinette Miesch rappelée à Dieu le lundi 9 mai et enterrée le 16 mai à Thann.
- de Monsieur Gérard Braun, rappelé à Dieu le 4 mai et enterré le 7 mai.

**Nous prions pour nos défunts du mois de juin****À Mulhouse**

- Mme Cécile Seither, † 2002 à 91 ans
- Mme Emma Birr, † 2016 à 89 ans

**À Colmar**

- Mme Emilie-Lucie Zaehringer, † 1986 à 77 ans
- Mme Marie Ledermann, † 1991 à 91 ans
- Mme Madeleine Barthelmé, † 2001 à 94 ans
- Mme Yvonne Humbrecht, † 2001 à 90 ans
- Mme Alice Aubert, † 2016 à 88 ans
- Mme Marie-José Schoepfer, † 2017 à 82 ans

**À Cravanche**

- M. Bernard Subiger, † 1995 à 63 ans
- Mme Madeleine Stapelfeld, † 2011 à 89 ans

**CONFESSIONS****À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le chapelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous

**À Colmar**

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

**À Cravanche**

- 1/2 heure avant toutes les Messes